

SANTE TORPILLEE SOCIAL SACRIFIE BARRAGE A LA LOI BACHELOT !

La Loi Hôpitaux – Patients – Santé – Territoires, (dite Loi Bachelot) actuellement débattue, va avoir autant de conséquences sur le secteur sanitaire que sur le secteur social. Sa logique est cohérente et son objectif clair : Faire entrer la santé publique et l'action sociale dans la marchandisation, passer d'un état de solidarité à un état marchand.

Hôpitaux publics, structures du médico social, vont tous être mis sous la coupe d'ARS (Agence Régionale de Santé), courroie de transmission directe du Gouvernement pour contraindre aux regroupements ou disparitions d'établissements, aux plans de redressement, aux contrats pluriannuels d'objectif et de moyens (CPOM), à la mise en concurrence... qui vont continuer à réduire et précariser l'emploi et compromettre encore plus l'accès et la qualité des prestations sociales et sanitaires de la population. En instaurant des ARS, l'Etat impose une perte démocratique qui va éloigner les élus locaux, les représentants du personnel et des usagers des prises de décision.

Personnels en difficulté ! Mobilité, déqualifications, sous effectif, dégradation des conditions de vie et de travail, statuts menacés... Le processus est clair, que ce soit pour le secteur sanitaire ou social, il faudra un personnel adapté à la maîtrise des coûts, c'est-à-dire un personnel qui devient l'unique variable d'ajustement budgétaire !

Ce n'est pas un hasard si les regroupements d'hôpitaux ou de structures vont permettre de diminuer les postes, précariser l'emploi et que le patronat et le gouvernement prônent le salaire au mérite !

Ce n'est pas un hasard, si les patrons de la CC 66 proposent un projet au rabais de refonte complet de cette convention !

Société libéralisée ! De la notion d'un service public tourné vers les besoins de la population, où chacun donne selon ses revenus et reçoit selon ses besoins, on nous fait passer à une notion de mission de service public dont le seul but est de commercialiser des prestations sociales ou de santé au détriment d'une solidarité, chacun recevra selon ses moyens !

Tous unis pour défendre les secteurs sanitaire et social contre les attaques que représentent la **loi HPST** et le **projet patronal de « révision » de la Convention Collective 66**. Toutes et tous ensemble menons une lutte pour préserver le système de solidarité, reconquérir des droits pour les salariés et les citoyens.

Refusons la marchandisation du social et de la santé, qui débouche sur une encore plus grande exclusion et précarisation d'une partie de la population et créera des déserts sanitaires. Contre la disparition des systèmes de solidarité au profit d'un système d'individualité et de logique commerciale, il faut une réaction unitaire.

Menons une lutte pour une véritable justice sociale, pour l'accès aux soins et à l'action sociale, pour la reconnaissance professionnelle par la qualité des conditions de vie au travail, la valorisation des métiers et la rémunération.

Dans l'unité des syndiqués, non syndiqués, faisons converger les luttes de la santé et du social, **mettons en échec la logique libérale** dictée par le Gouvernement et les employeurs, **agissons** pour nos salaires, notre emploi, nos qualifications et pour le service rendu que la population est en droit d'attendre !

Salariés de la santé et du social :
LE 5 MARS à Lille, Rassemblement unitaire
à 14h30 Place de la République à Lille
Toutes et tous mobilisés contre la Loi Bachelot

Communiqué commun

des organisations syndicales des personnels : ⇨ CGT Santé Action Sociale ⇨ FO Services Publics et de Santé
⇨ SUD Santé Sociaux ⇨ CFTC Santé et Sociaux ⇨ CFE-CGC Santé Action Sociale

des Organisations syndicales de médecins : ⇨ AMUF ⇨ CPH ⇨ INPH ⇨ SNPHAR

GREVE ET MOBILISATION POUR DEFENDRE LA SANTE PUBLIQUE

Les organisations suivantes CGT – FO – SUD – CFTC – CFE-CGC – AMUF – CPH – INPH et SNPHAR appellent l'ensemble des salariés de la Santé Publique, des secteurs (sanitaire, social et médico-social) à une journée d'action **le jeudi 5 mars 2009**.

Maintenant, par cette mobilisation, préparons la journée interprofessionnelle du 19 Mars 2009.

Cette journée nationale permettra de mettre en lumière les difficultés rencontrées tous les jours dans l'ensemble des établissements de santé. La mobilisation nationale historique du 29 janvier 2009, avec une participation massive à la grève et aux manifestations des salariés des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, a permis d'affirmer dans nos établissements les constats suivants :

- **Une aggravation des conditions de travail**
- **Une baisse du pouvoir d'achat**
- **Une accélération des suppressions de postes**
- **Une remise en cause des statuts, notamment des praticiens hospitaliers, du corps de direction et des statuts en général**
- **Des plans de retour à l'équilibre dont la seule variable d'ajustement se fait sur la réduction des dépenses de personnel**
- **Une inquiétude accentuée provoquée par le projet de loi «Hôpital, patients, santé et territoires».**

Depuis de nombreuses années, les établissements hospitaliers sont victimes de la politique d'austérité et d'un véritable étranglement financier. Le déficit atteint un niveau record (1 milliard d'euros), ce qui entraîne de nombreuses suppressions de lits et des dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Le financement à l'activité (T2A) ne permet plus d'assumer leur mission de service public. Cela préside à la dégradation continue des conditions de travail et des exercices professionnels des personnels hospitaliers.

Aujourd'hui, les patients et les personnels sont les premières victimes d'une gestion purement et exclusivement comptable de la santé. Tous les «évènements» intervenus récemment mettent en lumière le profond malaise auquel le secteur de la santé est confronté.

Il y a urgence à agir pour protéger et consolider le service public hospitalier.

La Loi de financement de la sécurité sociale 2009, le projet de Loi « Hôpital, patients, santé et territoires » n'apportent pas de réponse. En affirmant la sous dotation des établissements, en fragilisant davantage le service public de santé et de l'Etat au profit d'une logique privée, en fragilisant l'assurance maladie au travers des agences régionales de santé, ces dispositions relèvent d'une politique que nous condamnons.

Nous demandons au Gouvernement des mesures exceptionnelles permettant :

- L'augmentation des budgets et la révision des modalités de financement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics et PSPH.
- La réouverture des lits et places d'hospitalisation supprimés pour des contraintes budgétaires.
- L'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires à l'accomplissement d'un véritable service public.
- La prise en compte des besoins de formation de personnels qualifiés et diplômés.
- Une politique salariale reconnaissant les qualifications.

Depuis 1991, les réformes concernant l'hôpital, sans évaluation pertinente, se suivent à un rythme soutenu. Affirmer aujourd'hui aux hospitaliers qu'ils ne doivent pas avoir peur de la réforme relève de la provocation, à l'instar de la proposition du projet de loi « HPST ».

Ce projet de loi est inacceptable.

Ces constats sont aujourd'hui largement partagés par de nombreux acteurs de la santé publique qui jugent la situation des établissements très préoccupante ainsi que toutes les stigmatisations injustes dont ils sont l'objet. Le constat est simple, l'hôpital manque de moyens, prétendre que les problèmes sont dus majoritairement à une mauvaise organisation relève d'une contre-vérité patente. Dans cette période de crise économique, il est indispensable de réaffirmer que le service public est garant de cohésion sociale. Il doit garantir l'égal accès aux soins à la population.

Le 5 mars 2009, une mobilisation d'envergure dans les établissements permettra de porter toutes ces revendications et de préparer la mobilisation interprofessionnelle unitaire du 19 mars 2009.

Dans chaque département, réunissez vous en intersyndicale afin de préparer :

- ✓ **des assemblées générales**
- ✓ **des conférences de presse**
- ✓ **des regroupements et manifestations devant les Préfectures, les ARH, les DRASS, les DDASS**

ENSEMBLE POUR DEFENDRE LA SANTE PUBLIQUE

Paris, le 16 février 2009